

Privilège

Il y a d'autres indices qui donnent à penser que l'économie s'est remise en marche, si l'on se fie au *Globe and Mail* qui faisait état la semaine dernière de nouveaux investissements, etc., comme quoi nos politiques sont efficaces.

M. Joe Fontana (London-Est): Le chiffre des 106 000 mises en chantier de cette année représente 56 p. 100 de moins que celui de l'an dernier—56 p. 100 de moins—et 100 000 emplois ont été perdus dans l'industrie de la construction au Canada.

La ministre, ou quiconque répond pour le gouvernement en matière de logement, pourrait-elle nous dire quand le gouvernement fera en sorte que le logement devienne abordable pour les Canadiens, et quand il remettra les travailleurs de la construction au travail?

L'hon. Shirley Martin (ministre d'État (Affaires indiennes et Nord canadien)): Monsieur le Président, le gouvernement a pris des mesures pour rendre le logement abordable, et il continuera de le faire.

Le marché du logement a redémarré. Les maisons actuellement sur le marché font l'objet d'une forte demande. Les agences immobilières estiment que la reprise s'annonce, et si le député veut bien patienter il verra que les statistiques continueront de s'améliorer au cours des mois à venir.

* * *

• (1500)

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: Je veux signaler aux députés la présence à notre tribune de M. Frank Stock, solliciteur général de Hong Kong.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je cède la parole au député de Verdun—Saint-Paul sur une question de privilège. Je précise qu'une autre question de privilège a été soulevée et que cet autre député aura la parole dans quelques minutes.

* * *

[Français]

QUESTION DE PRIVILÈGE

LE DÉPUTÉ DE VERDUN—SAINT-PAUL—CHANGEMENT D'AFFILIATION POLITIQUE

M. Gilbert Chartrand (Verdun—Saint-Paul): Monsieur le Président, j'aimerais faire une brève déclaration. Le 22 mai 1990, je me levais dans cette Chambre pour annoncer ma décision de quitter le caucus conservateur.

Mon geste était motivé par ma profonde frustration face au processus de ratification de l'Accord du lac Meech. D'ailleurs, un mois plus tard, Clyde Wells confirmait mes appréhensions. Il laissait tomber le Québec et mettait en péril l'existence même du Canada. Une telle lâcheté a provoqué chez moi un profond dégoût.

Depuis un an que je travaille avec le Bloc québécois, j'affirme que les motivations parlementaires du groupe sont fondamentalement négatives et ne visent qu'à la destruction du pays.

Des voix: Bravo! Bravo!

M. Chartrand: Monsieur le Président, étant un individu essentiellement positif, je ne veux pas travailler avec un groupe de personnes qui ont une telle motivation. De plus, j'ai la conviction que la stratégie du Bloc québécois aura ultimement pour résultat de diviser les votes des Québécois et de faire élire Jean Chrétien comme premier ministre du Canada.

Des voix: Oh! Oh!

M. Chartrand: Or, une de mes motivations lorsque je suis entré en politique était et demeure de combattre tout ce que M. Chrétien représente.

Des voix: Bravo!

M. Chartrand: Le coup de force du rapatriement unilatéral de 1982 et la volonté de mettre le Québec à sa place.

Monsieur le Président, en tant que député du Québec, je ne peux demeurer complice d'une telle stratégie et je ne peux me permettre de rester au sein du Bloc. Le 22 mai dernier, j'ai dit en Chambre: «Je considère toujours le premier ministre comme une personne fiable et honnête, car il a consenti tous les efforts possibles afin que les ententes du lac Meech soient respectées dans leur intégralité.»

Des voix: Bravo!

M. Chartrand: Sur ce point, je n'ai pas changé d'idée. Contre vents et marées, le premier ministre s'est toujours comporté avec dignité et il a toujours été le seul leader à chercher des voies nouvelles pour mener à une résolution positive de l'impasse constitutionnelle.

Des voix: Bravo! Bravo!

M. Chartrand: . . . un éditorial du 30 mars dernier, et je cite: «Cet appui nous l'accordons sans réserve au chef du gouvernement du Canada qui a été jusqu'ici de. . .»

[Traduction]

M. le Président: Le député soulève la question de privilège, mais il s'engage dans un débat. Je demande au député d'en venir à son argument et de conclure.